

Nombre de conseillers :	56
En exercice :	56
Présents	38
Votants par procuration	8
Absents	18
Total des votes	46

9. Autres domaines de compétences

9.1 Autres domaines de compétences des communes et EPCI

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués en date du dix-huit 2024 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Courel.

TITULAIRES PRESENTS : Mme DE ANDRES, Mme DA SILVA, M. BISSON, Mme GILBERT, M. BOUET, Mme DEFLUBE, M. BONVOISIN, M. HANGARD, Mme DUONG, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. MARIE, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, Mme DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme DUVAL, M. BURET, Mme MONLON, Mme CABOT, Mme QUESNEY, Mme MOUCHEL, M. ANFRAY, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, Mme BINET, M. COUREL, M. RUVEN, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, M. BLAS ; Mme BOURNISSEN,

TITULAIRES EXCUSES : M. FOURNIER, M. GIRARD, M. BOUCHER, Mme ROULAND, M. LEROY, M. DUMESNIL, M. TIHY, M. BARRE, Mme CLUZEL, M. LEFRANCOIS, M. DUCLOS, M. AUBE, Mme BOQUET, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. SENINCK, M. BAPTIST

SUPPLEANTS PRESENTS : M. DELONGUEMARE, M. LEBOUCHER, M. MEAUDE, Mme QUEVAL

PROCURATIONS : M. BOUCHER à M. DELONGUEMARE, Mme ROULAND à M. BISSON, M. DUMESNIL à M. LEBOUCHER, M. TIHY à Mme DUHAMEL, M. BARRE à M. MEAUDE, M. TIMON à M. DUCLOS, Mme BOQUET à Mme QUEVAL, M. DOUYERE à M. MARIE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. HANGARD

del_0063_2024_Centres de Loisirs - Routot, Quillebeuf sur Seine et Pont-Audemer - Activités extrascolaires et périscolaires – Tarifs - Autorisation

Depuis les dernières adhésions de communes à la CCAPVR, la facturation pour chaque structure Accueil Collectif de Mineurs est effectuée sur la base de tarifs pour chaque site.

Un travail d'harmonisation de ces tarifs (application du Quotient Familial, harmonisation des tarifs, lissage de cette harmonisation, définition d'un taux d'effort dans un souci d'équité...) est engagé par les services en lien étroit avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Eure (CAF), principal financeur des activités Enfance-Jeunesse pour la collectivité. Une étude financière sera menée dans les mois à venir autour de cette harmonisation ; la simplification des tarifs étant recherchée.

Aussi, dans l'attente du résultat de ce travail, il est proposé au Conseil Communautaire une augmentation de 1% des tarifs des ALSH extrascolaire et des accueils éducatifs et périscolaires affiliés à la compétence scolaire portée par la CCPAVR.

Le déploiement des actions du Relais Jeunes et l'expérimentation de nouveaux lieux d'intervention et d'actions initiées en 2022 sont conservés. Une augmentation de 1% est appliquée à l'exception du forfait annuel.

Aussi, et au regard de ce qui précède,

VU l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

CONSIDERANT la délibération n°70_2021 en date du 01 juillet 2021 fixant les tarifs des accueils de loisirs de Routot, Quillebeuf sur Seine et Clos Normand, et des activités extrascolaires et périscolaires ;

CONSIDERANT la délibération n°122_2021 en date du 15 novembre 2021 fixant les tarifs des centres de loisirs de Routot, Quillebeuf et Pont-Audemer, des activités extrascolaires et périscolaires ;

CONSIDERANT la mise en place d'un nouveau logiciel à l'échelle de l'intercommunalité regroupant les activités restauration scolaire, activités péri et extra scolaires ;

CONSIDERANT le déploiement de activités du Relais Jeunes de Quillebeuf sur Seine ;

CONSIDERANT les propositions de grilles tarifaires suivantes :

Accueil de Loisirs sans Hébergement extrascolaire de Pont-Audemer (période de vacances) :

Tarifs ALSH Pont-Audemer	Tarifs habitants CCPAVR			Hors CCPAVR		
Quotient Familial	Demi-journée	Repas	Journée avec repas	Demi-journée	Repas	Journée avec repas
Tranche A < 400	2,11 €	1,21 €	5,43 €	5,27 €	5,27 €	15,81 €
Tranche B de 401 à 600	2,36 €	1,86 €	6,58 €			
Tranche C de 601 à 800	2,62 €	2,46 €	7,70 €			
Tranche D de 801 à 1200	2,83 €	3,17 €	8,83 €			
Tranche E de 1201 à 1400	3,00 €	3,92 €	9,92 €			
Tranche F de 1401 à 1500	3,30 €	4,26 €	10,86 €			
Tranche G de > 1500	5,27 €	5,27 €	15,81 €			

* Un tarif Tranche A applicable aux familles d'accueils

* Un tarif Tranche G applicable aux gens du voyage

Accueil de Loisirs sans Hébergement extrascolaire de Routot (période de vacances) :

Tarif ALSH Routot	Demi-journée			Journée avec repas et goûter		
	Tarifs habitants CCPAVR			Tarifs habitants CCPAVR		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Ressources mensuelles <600	0,95 €	0,65 €	0,47 €	6,26 €	5,66 €	5,30 €
Ressources mensuelles 601 à 900	1,40 €	0,95 €	0,77 €	7,16 €	6,26 €	5,90 €
Ressources mensuelles 901 à 1200	1,89 €	1,25 €	0,95 €	8,14 €	6,86 €	6,26 €
Ressources mensuelles 1201 à 1500	2,34 €	1,59 €	1,18 €	9,04 €	7,54 €	6,72 €
Ressources mensuelles 1501 à 1800	2,83 €	1,89 €	1,40 €	10,02 €	8,14 €	7,16 €
Ressources mensuelles 1801 à 2100	3,28 €	2,19 €	1,67 €	10,92 €	8,74 €	7,70 €
Ressources mensuelles 2101 à 2400	3,77 €	2,49 €	1,89 €	11,90 €	9,34 €	8,14 €
Ressources mensuelles 2401 à 2700	4,22 €	2,83 €	2,12 €	12,80 €	10,02 €	8,60 €
Ressources mensuelles 2701 à 3000	4,71 €	3,13 €	2,32 €	13,78 €	10,62 €	9,00 €
Ressources mensuelles 3001 à 3300	5,16 €	3,43 €	2,60 €	14,68 €	11,22 €	9,56 €
Ressources mensuelles 3301 à 3600	5,63 €	3,77 €	2,83 €	15,62 €	11,90 €	10,02 €
Ressources mensuelles 3601 à 3900	6,10 €	4,07 €	3,03 €	16,56 €	12,50 €	10,42 €
Ressources mensuelles 3901 à 4200	6,55 €	4,37 €	3,28 €	17,46 €	13,10 €	10,92 €

Ressources mensuelles 4201 à 4500	7,04 €	4,71 €	3,51 €	18,44 €	13,78 €	11,38 €
Ressources mensuelles 4501 à 4800	7,49 €	5,01 €	3,77 €	19,34 €	14,38 €	11,90 €
Ressources mensuelles 4801 à 5100	7,98 €	5,31 €	4,00 €	20,32 €	14,98 €	12,36 €
Ressources mensuelles 5101 à 5400	8,43 €	5,63 €	4,22 €	21,22 €	15,62 €	12,80 €
Ressources mensuelles 5401 à 5700	8,92 €	5,95 €	4,45 €	22,20 €	16,26 €	13,26 €
Ressources mensuelles 5701 à 6000	9,37 €	6,25 €	4,71 €	23,10 €	16,86 €	13,78 €
Ressources mensuelles > 6000	9,85 €	6,55 €	4,94 €	24,06 €	17,46 €	14,24 €

* Prix fixe du repas : 3,72€

* Prix fixe du goûter : 0,64€

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

* Un tarif ressources mensuelles <600, 1 enfant applicable aux familles d'accueils

Accueil de Loisirs sans Hébergement extrascolaire de Quillebeuf (période de vacances) :

Tarif ALSH Quillebeuf sur Seine	Demi-journée			Journée avec repas et goûter		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Ressources mensuelles <600	0,86 €	0,59 €	0,44 €	6,08 €	5,54 €	5,24 €
Ressources mensuelles 601 à 900	1,16 €	0,80 €	0,59 €	6,68 €	5,96 €	5,54 €
Ressources mensuelles 901 à 1200	1,47 €	1,00 €	0,74 €	7,30 €	6,36 €	5,84 €
Ressources mensuelles 1201 à 1500	1,78 €	1,20 €	0,90 €	7,92 €	6,76 €	6,16 €
Ressources mensuelles 1501 à 1800	2,10 €	1,42 €	1,05 €	8,56 €	7,20 €	6,46 €
Ressources mensuelles 1801 à 2100	2,51 €	1,70 €	1,25 €	9,38 €	7,76 €	6,86 €
Ressources mensuelles 2101 à 2400	2,82 €	1,92 €	1,42 €	10,00 €	8,20 €	7,20 €
Ressources mensuelles 2401 à 2700	3,15 €	2,12 €	1,58 €	10,66 €	8,60 €	7,52 €
Ressources mensuelles 2701 à 3000	3,48 €	2,36 €	1,75 €	11,32 €	9,08 €	7,86 €
Ressources mensuelles 3001 à 3300	3,79 €	2,57 €	1,92 €	11,94 €	9,50 €	8,20 €
Ressources mensuelles 3301 à 3600	4,15 €	2,80 €	2,10 €	12,66 €	9,96 €	8,56 €
Ressources mensuelles 3601 à 3900	4,52 €	3,06 €	2,27 €	13,40 €	10,48 €	8,90 €

Ressources mensuelles 3901 à 4200	4,88 €	3,29 €	2,46 €	14,12 €	10,94 €	9,28 €
Ressources mensuelles 4201 à 4500	5,22 €	3,53 €	2,65 €	14,80 €	11,42 €	9,66 €
Ressources mensuelles 4501 à 4800	5,53 €	3,74 €	2,80 €	15,42 €	11,84 €	9,96 €
Ressources mensuelles 4801 à 5100	5,84 €	3,95 €	2,96 €	16,04 €	12,26 €	10,28 €
Ressources mensuelles 5101 à 5400	6,16 €	4,15 €	3,11 €	16,68 €	12,66 €	10,58 €
Ressources mensuelles 5401 à 5700	6,47 €	4,35 €	3,26 €	17,30 €	13,06 €	10,88 €
Ressources mensuelles 5701 à 6000	6,78 €	4,58 €	3,43 €	17,92 €	13,52 €	11,22 €
Ressources mensuelles > 6000	7,10 €	4,78 €	3,59 €	18,56 €	13,92 €	11,54 €

* Prix fixe du repas : 3,72€

* Prix fixe du goûter : 0,64€

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

* Un tarif ressources mensuelles <600, 1 enfant applicable aux familles d'accueils

Accueil péricentre de 7h à 9h et de 17h à 19 h pour les accueils de Loisirs sans Hébergement extrascolaire de Quillebeuf et de Routot (période de vacances) :

Tarif péricentre ALSH Quillebeuf sur Seine et Routot	Tarif au 1/4 d'heure Habitants CCPAVR		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Ressources mensuelles <600	0,08 €	0,06 €	0,05 €
Ressources mensuelles 601 à 900	0,11 €	0,08 €	0,06 €
Ressources mensuelles 901 à 1200	0,13 €	0,10 €	0,07 €
Ressources mensuelles 1201 à 1500	0,16 €	0,12 €	0,09 €
Ressources mensuelles 1501 à 1800	0,19 €	0,13 €	0,11 €
Ressources mensuelles 1801 à 2100	0,22 €	0,16 €	0,12 €
Ressources mensuelles 2101 à 2400	0,25 €	0,17 €	0,13 €
Ressources mensuelles 2401 à 2700	0,28 €	0,19 €	0,15 €
Ressources mensuelles 2701 à 3000	0,31 €	0,21 €	0,16 €
Ressources mensuelles 3001 à 3300	0,33 €	0,23 €	0,18 €
Ressources mensuelles 3301 à 3600	0,36 €	0,25 €	0,19 €

Ressources mensuelles 3601 à 3900	0,39 €	0,26 €	0,21 €
Ressources mensuelles 3901 à 4200	0,42 €	0,28 €	0,22 €
Ressources mensuelles 4201 à 4500	0,45 €	0,31 €	0,23 €
Ressources mensuelles 4501 à 4800	0,48 €	0,32 €	0,25 €
Ressources mensuelles 4801 à 5100	0,50 €	0,34 €	0,26 €
Ressources mensuelles 5101 à 5400	0,54 €	0,36 €	0,28 €
Ressources mensuelles 5401 à 5700	0,57 €	0,38 €	0,29 €
Ressources mensuelles 5701 à 6000	0,60 €	0,40 €	0,31 €
Ressources mensuelles > 6000	0,63 €	0,42 €	0,32 €

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

* Un tarif ressources mensuelles <600, 1 enfant applicable aux familles d'accueils

Accueil de Loisirs sans Hébergement périscolaire de Pont-Audemer (mercredis en période scolaire) :

Tarifs ALSH Pont-Audemer	Tarifs habitants CCPAVR			Hors CCPAVR		
Quotient Familial	Demi-journée	Repas	Journée avec repas	Demi-journée	Repas	Journée avec repas
Tranche A < 400	2,11 €	1,21 €	5,43 €	5,27 €	5,27 €	15,81 €
Tranche B de 401 à 600	2,36 €	1,86 €	6,58 €			
Tranche C de 601 à 800	2,62 €	2,46 €	7,70 €			
Tranche D de 801 à 1200	2,83 €	3,17 €	8,83 €			
Tranche E de 1201 à 1400	3,00 €	3,92 €	9,92 €			
Tranche F de 1401 à 1500	3,30 €	4,26 €	10,86 €			
Tranche G de > 1500	5,27 €	5,27 €	15,81 €			

* Un tarif Tranche A applicable aux familles d'accueils

* Un tarif Tranche G applicable aux gens du voyage

Accueil de Loisirs sans Hébergement périscolaire de Quillebeuf (mercredis en période scolaire) :

Tarif ALSH Quillebeuf sur Seine	Demi-journée			Journée avec repas et goûter		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Ressources mensuelles <600	0,86 €	0,59 €	0,44 €	6,08 €	5,54 €	5,24 €
Ressources mensuelles 601 à 900	1,16 €	0,80 €	0,59 €	6,68 €	5,96 €	5,54 €

Ressources mensuelles 901 à 1200	1,47 €	1,00 €	0,74 €	7,30 €	6,36 €	5,84 €
Ressources mensuelles 1201 à 1500	1,78 €	1,20 €	0,90 €	7,92 €	6,76 €	6,16 €
Ressources mensuelles 1501 à 1800	2,10 €	1,42 €	1,05 €	8,56 €	7,20 €	6,46 €
Ressources mensuelles 1801 à 2100	2,51 €	1,70 €	1,25 €	9,38 €	7,76 €	6,86 €
Ressources mensuelles 2101 à 2400	2,82 €	1,92 €	1,42 €	10,00 €	8,20 €	7,20 €
Ressources mensuelles 2401 à 2700	3,15 €	2,12 €	1,58 €	10,66 €	8,60 €	7,52 €
Ressources mensuelles 2701 à 3000	3,48 €	2,36 €	1,75 €	11,32 €	9,08 €	7,86 €
Ressources mensuelles 3001 à 3300	3,79 €	2,57 €	1,92 €	11,94 €	9,50 €	8,20 €
Ressources mensuelles 3301 à 3600	4,15 €	2,80 €	2,10 €	12,66 €	9,96 €	8,56 €
Ressources mensuelles 3601 à 3900	4,52 €	3,06 €	2,27 €	13,40 €	10,48 €	8,90 €
Ressources mensuelles 3901 à 4200	4,88 €	3,29 €	2,46 €	14,12 €	10,94 €	9,28 €
Ressources mensuelles 4201 à 4500	5,22 €	3,53 €	2,65 €	14,80 €	11,42 €	9,66 €
Ressources mensuelles 4501 à 4800	5,53 €	3,74 €	2,80 €	15,42 €	11,84 €	9,96 €
Ressources mensuelles 4801 à 5100	5,84 €	3,95 €	2,96 €	16,04 €	12,26 €	10,28 €
Ressources mensuelles 5101 à 5400	6,16 €	4,15 €	3,11 €	16,68 €	12,66 €	10,58 €
Ressources mensuelles 5401 à 5700	6,47 €	4,35 €	3,26 €	17,30 €	13,06 €	10,88 €
Ressources mensuelles 5701 à 6000	6,78 €	4,58 €	3,43 €	17,92 €	13,52 €	11,22 €
Ressources mensuelles > 6000	7,10 €	4,78 €	3,59 €	18,56 €	13,92 €	11,54 €

* Prix fixe du repas : 3,72€

* Prix fixe du goûter : 0,64€

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

* Un tarif ressources mensuelles <600, 1 enfant applicable aux familles d'accueils

Accueil péricentre de 7h à 9h et de 17h à 19 h pour l'accueil de Loisirs sans Hébergement périscolaire de Quillebeuf (mercredi en période scolaire) :

Tarif péricentre ALSH Quillebeuf sur Seine et Routot	Tarif au 1/4 d'heure Habitants CCPAVR		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Ressources mensuelles <600	0,08 €	0,06 €	0,05 €

Ressources mensuelles 601 à 900	0,11 €	0,08 €	0,06 €
Ressources mensuelles 901 à 1200	0,13 €	0,10 €	0,07 €
Ressources mensuelles 1201 à 1500	0,16 €	0,12 €	0,09 €
Ressources mensuelles 1501 à 1800	0,19 €	0,13 €	0,11 €
Ressources mensuelles 1801 à 2100	0,22 €	0,16 €	0,12 €
Ressources mensuelles 2101 à 2400	0,25 €	0,17 €	0,13 €
Ressources mensuelles 2401 à 2700	0,28 €	0,19 €	0,15 €
Ressources mensuelles 2701 à 3000	0,31 €	0,21 €	0,16 €
Ressources mensuelles 3001 à 3300	0,33 €	0,23 €	0,18 €
Ressources mensuelles 3301 à 3600	0,36 €	0,25 €	0,19 €
Ressources mensuelles 3601 à 3900	0,39 €	0,26 €	0,21 €
Ressources mensuelles 3901 à 4200	0,42 €	0,28 €	0,22 €
Ressources mensuelles 4201 à 4500	0,45 €	0,31 €	0,23 €
Ressources mensuelles 4501 à 4800	0,48 €	0,32 €	0,25 €
Ressources mensuelles 4801 à 5100	0,50 €	0,34 €	0,26 €
Ressources mensuelles 5101 à 5400	0,54 €	0,36 €	0,28 €
Ressources mensuelles 5401 à 5700	0,57 €	0,38 €	0,29 €
Ressources mensuelles 5701 à 6000	0,60 €	0,40 €	0,31 €
Ressources mensuelles > 6000	0,63 €	0,42 €	0,32 €

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

* Un tarif ressources mensuelles <600, 1 enfant applicable aux familles d'accueils

Accueils éducatifs et périscolaires affiliés à la compétence scolaire portée par la CCPAVR (hors Quillebeuf sur Seine et Bouquelon) :

Tarif périscolaire	Tarif au 1/4 d'heure	
	Habitants CCPAVR	Hors CCPAVR
Tranche A < 400	0,09 €	0,34 €
Tranche B de 401 à 600	0,14 €	0,34 €
Tranche C de 601 à 800	0,18 €	0,34 €

Tranche D de 801 à 1200	0,22 €	0,34 €
Tranche E de 1201 à 1400	0,26 €	0,34 €
Tranche F de 1401 à 1500	0,31 €	0,34 €
Tranche G de > 1500	0,34 €	0,34 €

* Un tarif Tranche A applicable aux familles d'accueils du territoire CCPAVR

* Un tarif Tranche G applicable aux gens du voyage

Accueils périscolaires de Bouquelon et Quillebeuf sur Seine affiliés à la compétence scolaire portée par la CCPAVR :

Tarif périscolaire Quillebeuf et Routot	Tarif au 1/4 d'heure		
	Habitants CCPAVR		
	1 enfant	2 enfants	3 enfants et plus
Ressources mensuelles <600	0,08 €	0,07 €	0,05 €
Ressources mensuelles 601 à 900	0,11 €	0,09 €	0,07 €
Ressources mensuelles 901 à 1200	0,14 €	0,11 €	0,08 €
Ressources mensuelles 1201 à 1500	0,17 €	0,13 €	0,10 €
Ressources mensuelles 1501 à 1800	0,20 €	0,16 €	0,11 €
Ressources mensuelles 1801 à 2100	0,23 €	0,18 €	0,13 €
Ressources mensuelles 2101 à 2400	0,26 €	0,19 €	0,14 €
Ressources mensuelles 2401 à 2700	0,29 €	0,23 €	0,16 €
Ressources mensuelles 2701 à 3000	0,32 €	0,25 €	0,17 €
Ressources mensuelles 3001 à 3300	0,36 €	0,28 €	0,19 €
Ressources mensuelles 3301 à 3600	0,39 €	0,30 €	0,20 €
Ressources mensuelles 3601 à 3900	0,43 €	0,33 €	0,22 €
Ressources mensuelles 3901 à 4200	0,46 €	0,35 €	0,23 €
Ressources mensuelles 4201 à 4500	0,49 €	0,37 €	0,25 €
Ressources mensuelles 4501 à 4800	0,52 €	0,39 €	0,26 €
Ressources mensuelles 4801 à 5100	0,55 €	0,42 €	0,29 €
Ressources mensuelles 5101 à 5400	0,58 €	0,43 €	0,30 €
Ressources mensuelles 5401 à 5700	0,61 €	0,46 €	0,32 €
Ressources mensuelles 5701 à 6000	0,64 €	0,49 €	0,33 €
Ressources mensuelles > 6000	0,67 €	0,51 €	0,35 €

* Prix fixe du goûter : 0,64€

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

* Un tarif ressources mensuelles <600, 1 enfant applicable aux familles d'accueils

Tarif séjours, camps, mini camps pour l'enfance et la jeunesse

Deux forfaits journaliers sont déterminés. Le nombre de jours de l'activité (séjours, camps, mini-camps...) définit le tarif global (ex : 5 jours de camps X 20,40€ = 102,00€).

Ces forfaits journaliers comprennent les repas, les nuitées, l'encadrement, le transport, les activités et animations.

Une distinction est appliquée entre les deux tarifs :

- Un tarif de base (accessible à tous les jeunes),
- Un tarif réduit aux jeunes acteurs dans la construction du projet de séjours, camps, mini-camp. Ceci entend que le jeune s'implique, participe aux différents temps de préparation lié au projet. L'animatrice référente appréciera le degré d'implication des jeunes selon une échelle d'évaluation (outil présenté aux jeunes).

Tarif séjour, camps, mini-camps	Par jour
Forfait journalier	20,40 €
Forfait journalier des jeunes acteurs	15,30 €

* Pour le public du Relais Jeunes, le

forfait annuel de 20€ sera appliqué.

Tarif du Relais Jeunes

Ce tarif est applicable aux jeunes fréquentant la structure du Relais Jeunes

Adhésion annuelle	20 €
-------------------	------

Pour les sorties, un tarif est appliqué aux participants comme suit :

Tarifs sortie Relais Jeunes Quillebeuf sur Seine	Catégorie applicable selon le coût pour la collectivité	Habitant CCPAVR
		Tarif applicable
Sortie de catégorie A	de 2,00€ à 7,50€	4,64 €
Sortie de catégorie B	de 7,50€ à 11,50€	6,70 €
Sortie de catégorie C	de 11,50€ à 16,50€	10,82 €
Sortie de catégorie D	de 16,50€ à 21,50€	15,97 €
Sortie exceptionnelles	à partir de 21,50€	21,12 €

* Prix fixe du repas : 3,72€

* Prix fixe du goûter : 0,64€

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

Tarif jeunesse (à partir du collège jusque 17 ans) pour les actions délocalisées sur les communes de Manneville et de Routot

Ces tarifs concernent les actions nouvelles déployées sur les communes de Manneville sur Risle et de Routot. Ces tarifs seront applicables aux familles dès lors que les actions prendront de l'ampleur. Les élus concernés par la délégation valideront le moment de l'activation de ce forfait, à partir de l'évaluation des fréquentations, du nombre de jeunes participants aux actions délocalisées.

Si les jeunes de ces communes fréquentent le Relais Jeunes, le forfait du Relais jeunes sera alors appliqué.

Adhésion annuelle aux actions délocalisées	10 €
---	------

Pour les sorties, un tarif est appliqué aux participants comme suit :

Tarifs sortie actions délocalisées (Manneville et Routot)	Catégorie applicable selon le coût pour la collectivité	Habitant CCPAVR
		Tarif applicable
Sortie de catégorie A	2,00€ à 7,50€	4,64 €
Sortie de catégorie B	de 7,50€ à 11,50€	6,70 €

Sortie de catégorie C	de 11,50€ à 16,50€	10,82 €
Sortie de catégorie D	de 16,50€ à 21,50€	15,97 €
Sortie exceptionnelles	à partir de 21,50€	21,12 €

* Prix fixe du repas : 3,72€

* Prix fixe du goûter : 0,64€

* Une majoration de 40% pour les habitants hors du territoire CCPAVR

* Aucune majoration pour les habitants du territoire Roumois

*Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité
Décide,*

➤ **D'ADOPTER** les tarifs des tableaux ci-dessus à compter du 6 juillet 2024.

Pont-Audemer, le 24 juin 2024

le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure

Francis COUREL

